



Garde de mon fils age de 13 ans

Par **nath**, le **11/06/2010** à **11:10**

Bonjour,

je dois me présenter au tribunal dans 4 jours suite à une requête faite par mon mari par le biais de son avocate.

mon mari est au chômage en fin de droits, j'ai du déposer plainte à la gendarmerie pour violence conjugale à mon encontre, il demande la garde de notre fils de 13 ans et le maintien dans le domicile actuel.

j'ai parlé avec mon fils , il ne souhaite absolument pas de garde alternée et aussi il ne souhaite pas ouvertement dire son choix (même si à moi il me dit qu'il serait plus normal qu'il reste avec moi).

je veux me battre pour permettre à mon fils de rester vivre dans la maison qui l'a vue naitre, et l'élever à mes cotés, en proposant à son pere un WE sur 2. j'ai dans l'idée de racheter sa part et de conserver la maison.

je suis salariée, j'ai la tête sur les épaules. mon mari depuis qu'il a demandé le divorce a mis le compte en banque à feu et à sang. j'ai du me désolidariser de ce compte joint pour ne pas tomber dans le gouffre avec lui.

quels conseils pouvez-vous me donner pour que j'ai toutes les chances d'obtenir la garde de mon fils ? c'est vrai qu'il est en âge de discernement mais comme je vous l'ai dit il n'a pas envie de prendre partie pour ne pas se "fâcher" avec l'autre.

merci pour vos réponses, cordialement.